



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

courrier

Question écrite n° 3824

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie si la procédure unique de déclaration de changement d'adresse auprès de La Poste en cas de changement de domicile, qui sera valable pour l'ensemble des autorités administratives, sera également efficace pour le transfert d'inscription sur les listes électorales.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, La Poste s'est vu confier la mise en oeuvre d'une procédure de déclaration unique de changement d'adresse auprès de ses services, visant à réduire pour les particuliers le nombre des démarches générées par un changement d'adresse. Compte tenu des difficultés d'ordre technique et juridique à conduire une telle opération, il a été décidé de procéder à une expérimentation dans le département du Nord qui sera lancée au début de l'année 1998. C'est l'évaluation et les enseignements qui seront tirés de cette expérimentation qui détermineront les modalités de généralisation courant 1998 de la procédure de déclaration unique de changement d'adresse auprès de La Poste. Il s'agit d'une mesure de simplification administrative qui est limitée, s'agissant de la phase expérimentale, au signalement de changement d'adresse des usagers volontaires à quelques administrations de l'Etat et organismes sociaux. L'extension de son champ d'application à d'autres destinataires que les administrations n'est pas exclue à terme, qu'il s'agisse des collectivités locales - contribution à la mise à jour des listes électorales des communes - et des établissements publics.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3824

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 1997, page 3152

Réponse publiée le : 8 décembre 1997, page 4529